

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MARS 2008

Secrétaire de séance : Germain TANIÈRE

Absent : /

Le Conseil Municipal,

- **PROCEDE** à l'élection des délégués aux différents Syndicats Intercommunaux,
- **PROCEDE** à la formation des Commissions Communales,
- **FIXE** les délégations consenties au Maire,
- **FIXE** le montant des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et du Conseiller Municipal délégué à l'urbanisme,
- **DECIDE** de réexaminer l'emplacement réservé n° 4 figurant au PLU en fonction de l'environnement et des impératifs de construction de la future Gendarmerie.